



États financiers

MEOPAR Incorporated

le 31 mars 2019

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
États des résultats et de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6-9

Rapport de l'auditeur indépendant

Grant Thornton LLP
Suite 1000, Nova Centre, North Tower
1675 Grafton Street
Halifax, NS
B3J 0E9
T +1 902 421 1734
F +1 902 420 1068

Au Conseil d'administration de **MEOPAR Incorporated**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de MEOPAR Inc. (le «Réseau»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de MEOPAR Inc. au 31 mars 2019, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants du Réseau conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Réseau à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Réseau ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Réseau.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne.
- nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne du R  seau.
- nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re.
- nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   du R  seau    poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le R  seau    cesser son exploitation.
- nous   valuons la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cions si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute d  ficiance importante du contr  le interne que nous aurions relev  e au cours de notre audit.

Grant Thornton LLP

Halifax, Canada
le 13 septembre 2019

Comptables professionnels agr  es
Experts-comptables autoris  s

MEOPAR Incorporated**États des résultats et de l'évolution de l'actif net**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019**2018**

Produits

Subventions du gouvernement – CRSNG et CRSH	\$ 5,775,151	\$ 4,979,221
Partenariat	878,547	796,350
Autres	34,464	12,298
	<u>6,688,162</u>	<u>5,787,869</u>

Subventions

Recherche	3,291,378	3,109,630
Partenariat	1,266,961	1,206,583
Recherche et développement en commun	601,748	-
	<u>5,160,087</u>	<u>4,316,213</u>

Excédent des produits sur les subventions	<u>1,528,075</u>	<u>1,471,656</u>
---	-------------------------	------------------

Charges**Charges de programmes**

Communications et réseautage	228,197	63,340
Mobilisation des connaissances	118,780	35,488
Programmes de recherche	90,771	442,237
Programmes de formation	333,383	94,181
	<u>771,131</u>	<u>635,246</u>

Charges administratives

Fonctionnement et gestion	179,543	225,459
Salaires	546,408	617,057
	<u>725,951</u>	<u>842,516</u>
	<u>1,497,082</u>	<u>1,477,762</u>

Excédent (déficit) des produits sur les charges	<u>\$ 30,993</u>	<u>\$ (6,106)</u>
---	-------------------------	-------------------

Actif net, début de l'exercice	\$ 42,098	\$ 48,204
--------------------------------	------------------	-----------

Excédent (déficit) des produits sur les charges	<u>30,993</u>	<u>(6,106)</u>
---	----------------------	----------------

Actif net, fin de l'exercice	<u>\$ 73,091</u>	<u>\$ 42,098</u>
------------------------------	-------------------------	------------------

Voir notes afférentes aux états financiers.

MEOPAR Incorporated

État de la situation financière

Le 31 mars

2019

2018

Actifs

Court terme

Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 928,601	\$ 1,295,947
Débiteurs	61,394	43,237
Fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie (Note 5)	2,528,250	4,637,953
TVH à recevoir	12,578	3,772
Frais payés d'avance	6,895	-
	<u>\$ 3,537,718</u>	<u>\$ 5,980,909</u>

Passifs

Court terme

Créditeurs et charges à payer	\$ 30,615	\$ 34,600
Produits constatés d'avance (Note 3)	3,434,012	5,904,211
	<u>3,464,627</u>	<u>5,938,811</u>

Actifs nets

Actifs nets non affectés	<u>73,091</u>	<u>42,098</u>
	<u>\$ 3,537,718</u>	<u>\$ 5,980,909</u>

Engagements (Note 4)

Pour le Conseil



Administrateur

Voir notes afférentes aux états financiers.

MEOPAR Incorporated

État des flux de trésorerie

Le 31 mars

2019

2018

Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie

Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) des produits sur les charges	\$ 30,993	\$ (6,106)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(18,157)	245,304
Fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie	2,109,703	(4,224,676)
TVH à recevoir	(8,806)	48,521
Frais payés d'avance	(6,895)	-
Créditeurs et charges à payer	(3,985)	(49,467)
Produits constatés d'avance	<u>(2,470,199)</u>	<u>5,178,963</u>
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(367,346)	1,192,539
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Début de l'exercice	<u>1,295,947</u>	<u>103,408</u>
Fin de l'exercice	<u>\$ 928,601</u>	<u>\$ 1,295,947</u>

Voir notes afférentes aux états financiers.

MEOPAR Incorporated

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2019

1. Autorisation et objectif

Le 17 février 2012, selon la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, MEOPAR Incorporated (le «Réseau») a été constitué comme organisme sans but lucratif et, du fait même, est exempt des impôts sur le revenu. Le Réseau fournit du financement afin de développer la connaissance, les outils, la technologie et des personnes hautement qualifiées par l'entremise de recherches faites en collaboration.

Le 6 décembre 2018, le gouvernement fédéral du Canada a annoncé que le programme des réseaux de centres d'excellence («RCE») serait progressivement supprimé. En tant que tel, la subvention du RCE à MEOPAR prendra fin en mars 2022, date à laquelle l'organisation pourrait être liquidée, à moins que d'autres sources de financement ne soient sécurisées. Le programme des RCE permet aux réseaux qui approchent la fin de leur subvention d'être prolongés d'un an afin de terminer leurs activités ou de mettre fin au réseau, au besoin.

2. Conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif («NCOSBL»).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes avec les banques et autres institutions ainsi que les dépôts à terme.

Fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie

Selon l'entente de financement entre le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie («CRSNG»), le Conseil de recherches en sciences humaines («CRSH») et le Réseau, les fonds de subventions sont considérés affectés et doivent être détenus en fiducie et administrés par l'Université Dalhousie, l'établissement hôte du Réseau. D'autres fonds sont administrés par le Réseau et sont considérés comme encaisse non affectée.

Constatation des revenus

Le Réseau applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui incluent les subventions du gouvernement.

Les apports qui ont une affectation d'origine externe régissant les types d'activités pour lesquels ils peuvent être utilisés sont reportés et seront comptabilisés au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations qui seront amorties sont reportés et comptabilisés à titre de produits au même taux d'amortissement que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

MEOPAR Incorporated

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2019

2. Conventions comptables (suite)

Matériaux et apports reçus sous forme de services

Les matériaux et apports reçus sous forme de services sont présentés à leur juste valeur dans les états financiers lorsque le montant peut être raisonnablement estimé et que les matériaux et services utilisés dans le cours normal des activités du Réseau auraient autrement été achetés.

Utilisation des estimations

La direction examine la valeur comptable des éléments dans les états financiers à chaque date de clôture afin d'évaluer la nécessité d'une révision ou d'une possibilité de dépréciation. Plusieurs éléments exigent la meilleure estimation de la direction dans la préparation de ces états financiers. La direction détermine ces estimations fondées sur des hypothèses qui reflètent la plus probable de la conjoncture économique et des plans d'action prévus.

Les estimations importantes de la direction ont trait aux produits constatés d'avance. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés à l'état des résultats, le cas échéant, dans l'exercice où ils sont connus.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les instruments financiers du Réseau sont évalués à la juste valeur lorsqu'ils sont émis ou acquis. Pour les instruments financiers évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, la juste valeur est ajustée par le montant des frais de financement connexes et les coûts de transaction. Les coûts de transaction et les frais de financement relatifs aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, le Réseau évalue ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement (moins la dépréciation dans le cas d'actifs financiers). Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie, la TVH à recevoir et les créditeurs et charges à payer.

Pour les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Réseau évalue régulièrement s'il y a des indices de dépréciation. S'il y a une indication de dépréciation et que le Réseau détermine qu'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier, il comptabilise une dépréciation dans l'état des résultats. Toutes les reprises de dépréciation comptabilisées antérieurement sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise se produit.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier causera une perte financière pour l'autre partie en omettant de remplir une obligation. Les principaux risques de crédit du Réseau ont trait à ses comptes débiteurs. Le Réseau atténue le risque de crédit en examinant régulièrement le recouvrement des créances. Il n'y a eu aucun changement significatif dans l'exposition depuis l'exercice précédent.

L'exposition aux risques de liquidité, de taux d'intérêt, de marché ou de taux de change du Réseau est non significative.

MEOPAR Incorporated

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2019

2. Conventions comptables (suite)

Avantages sociaux futurs

Le personnel du Réseau est admissible à se joindre au régime de retraite *Grant Paid and Associated Employees* de l'Université Dalhousie. La cotisation de MEOPAR pour le personnel est d'environ 5% du salaire. Le Réseau comptabilise les cotisations à ce plan en tant que charges dans l'exercice dans lequel les cotisations sont versées. Les cotisations au régime au cours de l'exercice se sont élevées à \$15,939 (2018 - \$19,730).

3. Produits constatés d'avance	2019	2018
Solde au début de l'exercice – CRSNG et CRSH	\$ 4,766,211	\$ 630,548
Apports reçus du CRSNG et du CRSH	3,696,499	9,114,884
Revenus constatés du CRSNG et du CRSH	<u>(5,775,151)</u>	<u>(4,979,221)</u>
Solde à la fin de l'exercice – CRSNG et CRSH	<u>2,687,559</u>	<u>4,766,211</u>
 Solde au début de l'exercice - Partenariats	 1,138,000	 94,700
Apports reçus des partenariats	487,000	1,839,650
Revenus constatés des partenariats	<u>(878,547)</u>	<u>(796,350)</u>
Solde à la fin de l'exercice - Partenariats	<u>746,453</u>	<u>1,138,000</u>
 Produits constatés d'avance	 \$ 3,434,012	 \$ 5,904,211

4. Engagements

Le Réseau et d'autres partenariats se sont engagés à fournir un financement aux institutions participantes devant être versé comme suit:

2020	\$ 5,409,472
2021	3,613,714
2022	1,238,504

En vertu des termes de l'entente du CRSNG et du CRSH, le financement au niveau actuel sera complété d'ici mars 2022 (tel qu'expliqué à la Note 5).

MEOPAR Incorporated

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2019

5 Opérations entre apparentés et dépendance économique

Subventions du RCE

En 2017, le CRSNG et le CRSH ont convenu de verser un financement de \$28,527,978 au Réseau sur une période de cinq ans. En janvier 2018, le calendrier de ces paiements a été accéléré et un montant supplémentaire de \$2,943,502 a été avancé au cours de l'exercice précédent. Le calendrier de financement révisé est présenté ci-dessous:

Exercice	
2017-2018	\$ 9,114,884
2018-2019	3,696,498
2019-2020	4,866,000
2020-2021	5,462,000
2021-2022	<u>5,388,596</u>
Subvention totale	\$ <u>28,527,978</u>

Les apports annuels seront libérés sujet à:

- L'affectation parlementaire des fonds dans chaque exercice financier;
- Un progrès satisfaisant, tel que déterminé par le Secrétariat du RCE, vers des étapes prédéterminées pour le Réseau du RCE;
- L'admissibilité continue du Réseau d'accueil du RCE et du Réseau RCE; et
- La conformité aux termes de l'accord de financement.

Ces états financiers ne comprennent que les apports reçus par le Réseau du programme du RCE, son établissement d'accueil et autres, et déboursés en son nom.

Subventions de l'établissement d'accueil

Le Réseau est apparenté à l'Université Dalhousie en vertu du fait que l'Université est son établissement d'accueil dans le cadre du programme des Réseaux de centres d'excellence.

En vertu d'un accord entre le Réseau et l'établissement d'accueil, l'Université fournit sans frais au Réseau des services de comptabilité et de soutien administratif ainsi qu'un espace de bureau. La valeur des apports en nature reçus par l'entremise de services, d'équipement et d'installations pour l'exercice 2019 est estimée par l'Université Dalhousie à \$163,500 (2018 - \$163,500). Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie représentent les apports gouvernementaux reçus, qui sont soumis à des exigences d'admissibilité du CRSNG et du CRSH. L'argent est détenu conformément à l'entente avec l'établissement d'accueil.

6. Chiffres comparatifs

Certains des chiffres comparatifs pour 2018 ont été reclassés pour se conformer à la présentation des états financiers adoptée pour 2019.